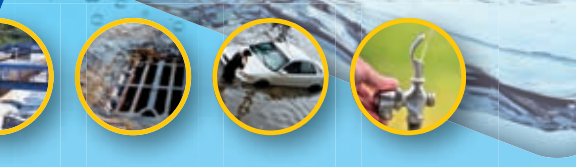




iiAM



Institut international  
de l'aqueresponsabilité  
municipale

[www.2iam.org](http://www.2iam.org)

**INRS**

Université d'avant-garde



UNIVERSITÉ  
**LAVAL**



## Qu'est-ce que l'iiAm ?

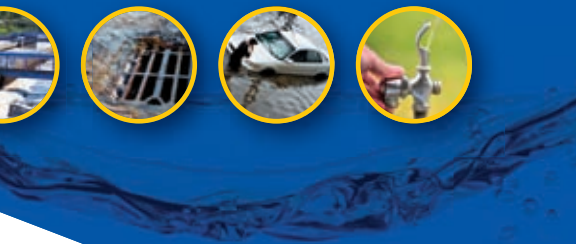
L'Institut international de l'aquarresponsabilité municipale (iiAm) est un organisme à but non lucratif mis en place par l'INRS et l'Université Laval. L'iiAm a pour mission de :

- structurer les connaissances scientifiques en gestion de l'eau ;
- mettre en place un programme international de certification en aquarresponsabilité ;
- assurer la communication des meilleures pratiques ;
- produire une reddition de comptes sur les améliorations globales, régionales et locales des pratiques aquarresponsables.

## Qu'est-ce que l'aquarresponsabilité ?

L'aquarresponsabilité est un concept qui englobe toutes les actions qu'une ville devrait entreprendre pour garantir une saine gestion de ses ressources et de ses services d'eau sur son territoire, et ce, afin d'assurer :

- la protection et la pérennité de la ressource ;
- l'optimisation de la qualité des services ;
- les coûts les plus avantageux ;
- l'optimisation et la durabilité des infrastructures.



## Le programme de certification

L'iiAm a mis sur pied un programme international de certification pour les villes qui souhaitent évaluer et démontrer dans quelle mesure leur gestion est aquaresponsable.

Ce programme de certification s'adresse à toutes les villes qui ont le souci d'assurer la pérennité de leur ressource en eau et de leurs services d'eau afin d'en réaliser une gestion responsable.

## Comment une ville peut-elle devenir certifiée aquaresponsable ?

Afin d'être certifiée aquaresponsable, une ville doit être auditée sur tous les aspects de sa gestion de l'eau. Cet audit est réalisé sur la base d'un certain nombre d'indicateurs caractérisant l'aquaresponsabilité. Il en résulte :

- un ensemble de constats ;
- des recommandations et des priorités d'actions ;
- une cote indiquant le niveau d'aquaresponsabilité de la ville.

L'audit de l'aquaresponsabilité municipale s'inscrit dans une démarche d'amélioration positive et continue de la gestion de l'eau par une ville.



Pour en  
savoir plus

[www.2iam.org](http://www.2iam.org)

Jean-Pierre Villeneuve  
[jpv@ete.inrs.ca](mailto:jpv@ete.inrs.ca)

Peter Vanrolleghem  
[peter.vanrolleghem@gci.ulaval.ca](mailto:peter.vanrolleghem@gci.ulaval.ca)

